

En 2016 les éditeurs obtiendront un tarif préférentiel pour leurs envois de livres gratuits à la presse (Fréquencéo) mais rien pour les livres vendus par les éditeurs ou les libraires... Dans cette négociation, les gros éditeurs, très concernés par les envois d'exemplaires de presse, ont sans doute pesé de tout leur poids dans la balance.

Les petits éditeurs

Si la plupart des éditeurs ont un système de diffusion et de distribution propre et n'utilisent les services de La Poste que marginalement, de nombreux petits éditeurs expédient directement leurs livres grâce à elle. Benoît Jacques, interviewé ici-même par Christophe Patris¹, nous expliquait comment toute son organisation logistique repose sur La Poste. Pour toute commande, il ajoute un forfait d'expédition (6 € pour 2 livres avons-nous constaté sur son site) qui englobe à la fois l'affranchissement du colis et sa préparation, toujours très soignée nous racontait-il. Pour des éditeurs de cette dimension, on imagine aisément l'importance de la question, surtout s'ils sont installés en région. Leurs pétitions régulières à ce sujet en témoignent.

Peut-être fallait-il une pandémie mondiale pour que la question soit reposée avec plus de force et entendue avec plus d'attention ?

Si le secteur de l'édition pèse 2 670 millions d'euros (chiffre d'affaires 2018, source SNE – chiffre 2019 non encore publié), La Poste, elle, pèse dix fois plus (25 983 millions d'euros, chiffre d'affaires 2019).

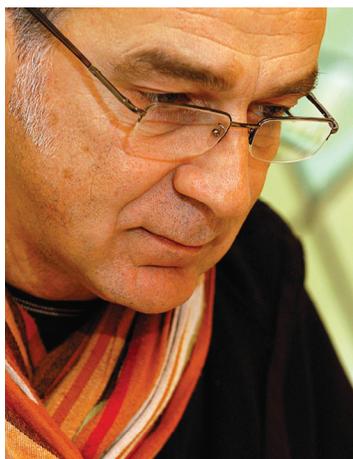
De Franck Riester et des métiers du livre ou de Bruno Lemaire et de sa puissante administration, qui va parler le plus fort ? On se demande...

Marie Lallouet

1. n° 311, février 2020.

Après la tempête, ou avant...

C'est certain, l'année 2020 n'est pas ordinaire et il est sans doute un peu tôt pour tirer les conclusions de la pandémie qui a fermé librairies et bibliothèques pendant deux mois. Nous avons cependant demandé à Thierry Magnier, éditeur et président du groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition, de nous livrer une première analyse des conséquences possibles de cette période inédite.



↑
Thierry Magnier
© O. Dion

Vie de l'édition

Marie Lallouet : Nous venons tous de traverser ce temps fait de beaucoup d'abandons et de renoncements mais aussi de découvertes. En tant qu'éditeur jeunesse et président du groupe jeunesse du Syndicat national de l'édition, qu'as-tu envie de garder en mémoire ?

Thierry Magnier : On a bien sûr inventé des choses mais c'est surtout maintenant, au sortir de cette période de confinement, que nous sommes en train de les inventer. Aujourd'hui, nous sommes tous encore sous le choc. Ce matin, je suis à mon bureau mais j'y suis tout seul. Toute l'équipe est encore en télétravail et ça, pour le coup, c'est une grande découverte dont il restera forcément des traces. Dans beaucoup d'entreprises et y compris chez les éditeurs, le télétravail était regardé avec méfiance. Aujourd'hui nous sommes tous heureux qu'il existe. La même crise il y a vingt ans aurait été purement et simplement un arrêt brutal et complet de tout. C'est une découverte positive.

Voir plus loin est encore difficile : tous les pilotages (que permettent les dispositifs de réunions à distance) se font au jour le jour. Le grand rendez-vous aura lieu début juin, quand vont paraître les nouveautés importantes. La seule certitude que nous avons tous est que l'année va être difficile : nous allons sans doute perdre entre 30 et 40 % de chiffre d'affaires (avec encore beaucoup d'inconnues). Notre préoccupation à tous est de pallier à ça.

Notre première réponse à tous est une baisse de nos parutions de 20 %. Ce sont des titres que nous reportons à plus tard : nos programmes de 2021 sont ainsi déjà pratiquement bouclés. En terme de promotion, ce sera difficile car nous aurons tous des budgets plus serrés. Mais en jeunesse, nous avons rarement des budgets énormes et notre parade, c'est la complicité avec

nos libraires. Et plus une maison est petite et plus c'est de cette complicité avec le réseau des libraires qu'elle tire sa force.

Autre conséquence, on a constaté une augmentation de la lecture numérique.

Un « petit bond » en effet, mais surtout du côté de la littérature adulte et beaucoup dans les offres à petits prix – où personne ne gagne grand chose si on veut être honnête. En jeunesse, je n'ai rien vu de marquant, si ce n'est du côté des gros best-sellers pour lesquels la lecture numérique était déjà amorcée avant cette crise. Je ne vois pas un grand basculement : les livres papier, surtout s'ils sont du côté de la création, restent le cœur de notre métier.

Pendant deux mois, nous avons beaucoup fantasmé sur « le jour d'après », sais-tu à quoi il s'apprête à ressembler ? À commencer par une inquiétude particulière sur tous les livres « morts-nés » du premier trimestre 2020.

Notre métier est habitué aux « mauvais moments » qui viennent tuer dans l'œuf les livres qui sortent alors. Les années électorales, les grands mouvements de grèves, les attentats... Les industries culturelles en général et le livre en particulier sont sensibles à toutes ces perturbations. Avec les libraires, nous avons tous essayé de pallier à cette invisibilité des titres de février et mars en utilisant au mieux la période de sortie du confinement, c'est-à-dire tout ce mois de mai, avant les grands offices de nouveautés qui ne recommencent qu'en juin. Les livres qui sont restés dans les cartons pendant toute cette période sont traités comme des nouveautés quand les librairies ouvrent à nouveau. Nous nous sommes aussi engagés à faire des offices beaucoup plus légers jusqu'en juillet et c'est d'ailleurs la première fois que nous aurons des

offices en juillet. Même si nos programmes sont allégés, nous espérons tous pouvoir reprendre notre rythme en septembre. Tout ça s'est mis en place au jour le jour, avec force réunions Zoom et sera peut-être encore bousculé. L'essentiel est que toutes les décisions que nous prenons aient pour objectif de sauver les libraires. Nous avons tous, d'abord, besoin de nos 3 000 librairies. C'est une priorité non négociable, même si nous savons que des éditeurs vont souffrir et que c'est dur pour les auteurs.

Fallait-il que les librairies ferment ?

J'aurais évidemment préféré qu'elles restent ouvertes, que les livres soient considérés comme nécessaires, mais je ne peux émettre aucun jugement sur des risques que d'autres que moi n'ont pas voulu prendre. Ce serait indécent de ma part. Même si j'aurais adoré trouver les livres coup de cœur de mon libraire en sachet dans un petit coin de ma boulangerie !

Dès le mois de juin (à l'heure où nous parlons) les libraires vont recevoir des offices de « grosses nouveautés » (UD Flammarion) ou de « locomotives » (Hachette), les deux premiers diffuseurs-distributeurs de livres. Ce sont aussi ces titres « costauds » qui ont le mieux survécu pendant la période de confinement. Entrons-nous dans une séquence de « best-sellarisation » ?

Je ne regarderais pas ça comme ça. Aujourd'hui il y a urgence, tout le monde doit retrouver du chiffre d'affaires. Les valeurs sûres sont là pour ça et nous n'avons pas le choix. Notre métier a besoin de vendre pour continuer à créer. Le confinement m'a permis de ranger ma bibliothèque et je me suis mis à regarder les prix de ces livres. 120, 130, 140 francs... Grossièrement, une baguette de pain qui valait à peu près 1 franc vaut aujourd'hui 1 euro quand un roman coûte en moyenne 20 euros... Ce n'est pas

une analyse d'économiste mais quand même, je ne peux pas m'empêcher de penser que les livres ne sont pas assez chers. L'étroitesse de la trésorerie des libraires, celle des éditeurs, les difficultés des auteurs : toutes ces questions ne se retrouvent-elles pas là ? Imaginez comment un libraire se nourrit quand il passe dix minutes à vendre un livre à 2 € ? Une période comme celle que nous vivons met à nu ces fragilités.

Tous les éditeurs ne sont pas pauvres quand même...

Pauvres non, mais vivant avec une trésorerie tendue, je pense que si. L'argent dépensé pour créer un livre arrive très tard dans nos caisses, et il n'est pas certain qu'il sera à la hauteur de ces dépenses.

Quand vous annoncez des baisses de production pour les prochains mois, concrètement, comment procédez-vous ? Quels sont vos critères ? Comment argumentez-vous auprès des auteurs ?

Tous les livres que nous avons décidé de publier seront publiés – en tout cas dans le groupe Actes Sud. Il n'est question que de reports. La question, ce sont les auteurs : tous les contrats signés seront honorés. Et d'ailleurs, alors que beaucoup d'activités se sont arrêtées dans notre groupe, la cellule de gestion des droits d'auteurs a fonctionné en continuité. Nous essayons de réimaginer le moment qui sera le plus opportun pour chacun de ces livres. La difficulté se porte surtout sur les projets : puisque nos programmes de 2021 sont déjà quasiment remplis avec les reports de 2020, ce sont eux qui seront en rythme ralenti. Avec un minimum de pédagogie, les auteurs comprennent que nous essayons de faire pour le mieux.



↑
Opération «click & collect» d'un petit libraire indépendant pendant le confinement.

Nous en arrivons aux auteurs et autrices. Cette profession traverse une période de crise que l'épidémie vient encore accentuer. Le rapport Racine (dont nous avons parlé dans notre numéro précédent), qui était riche de promesses, risque encore plus d'être enterré. Comment, vous, éditeurs, répondez-vous à cette mise en danger supplémentaire des artistes auteurs ?

En littérature jeunesse, il me semble que depuis trois ans, grâce notamment au travail des Assises¹, nous avons amélioré et nos relations et les conditions de travail. Nos relations avec La Charte des auteurs sont régulières, les pourcentages des contrats ont été relevés, pas assez sans doute mais nous avons avancé. Il faut aller plus loin et l'État doit nous y aider : par la question de la TVA, les commandes publiques... Peut-être que cette période de remise à plat de nos programmes à tous va aussi nous aider à donner plus de chance à chaque livre ? L'arithmétique était implacable : plus de livres et pas plus de place dans les librairies, donc baisse des tirages, rentabilité moindre, etc. On connaît tous par cœur ce cercle vicieux. Cela pose sans doute la question de la professionnalisation des auteurs : ils sont plus nombreux à vouloir faire de ce travail leur métier et c'est difficile.

Il y a beaucoup d'appels aux pouvoirs publics. Qu'en attendez-vous concrètement ?

De l'imagination surtout ! Favoriser la lecture des enfants, si essentielle, est une évidence. Je milite depuis plus de dix ans pour que l'audiovisuel public passe des critiques de livres au 20 heures et au 13 heures juste avant l'info, là où il y a le plus d'audience. Il y a bien des quotas pour la musique française et pour les cultes alors pourquoi pas pour la littérature jeunesse ? Aider la lecture publique, remplir les bibliothèques des écoles de livres nouveaux, contemporains, beaux... Aider la création dans tous les domaines... Car nous avons tous envie que le livre de création garde sa place dans notre monde. Nous n'avons pas de rendez-vous pour l'instant. Pendant la période du confinement, le CNL et tous les CRL ont fait de leur mieux avec leurs moyens mais ils ne pouvaient pas faire plus.

En conclusion, un point particulier semble avoir gagné en visibilité, c'est celui de l'écologie du livre. Alors que se pose la question de la mondialisation du commerce – on l'espère en tout cas – celle de l'imprimerie ne s'inscrit-elle pas dans la même logique, pour le domaine jeunesse particulièrement ?

L'écologie est, dans notre maison qui publie Cyril Dion et Pierre Rabhi, un sujet évidemment central. Nous

sommes revenus vers les imprimeurs français et européens autant que nous l'avons pu. Mais, en jeunesse particulièrement, nous nous heurtons au manque de savoir-faire pour toutes nos fabrications particulières. L'État ne peut pas tout. C'est à nous, éditeurs, qui sommes aussi des citoyens, d'être des partenaires constructifs avec nos imprimeurs européens pour retrouver ce savoir-faire. Je pense au travail de Jean-Marc Le Breton, qui essaye de restaurer la production de pop-up en Europe en regroupant des éditeurs qui pourraient relocaliser ce type de fabrication². Cela sera sans doute un peu plus coûteux, mais si 10 ou 15 éditeurs s'engagent à travailler avec un imprimeur européen qui mettra en place de telles chaînes de production, nous pourrions avancer. Peut-être que le sujet de l'écologie du livre sera abordé lors de nos assises d'octobre 2021 !

Propos recueillis par Marie Lallouet le 20 mai 2020

1. Réunissant les différentes professions du livre, ces sessions de travail se tiennent tous les deux ans à l'initiative du Syndicat national de l'édition, en partenariat avec la BnF et le CNLJ. Voir, pour la session 2019, *La Revue des livres pour Enfants* n° 308, septembre 2019 et le site du CNLJ (cnlj.bnf.fr).

2. Voir son interview dans notre numéro 306 *L'Europe, quelle histoire !*